

# L'engagement de la France pour le Parc National des Calanques

Soumis par Sophie

Dernière mise à jour : 31-10-2009

Communiqué CoLLeCT-IF environnement 23 Décembre 2008

« La France concrétise son engagement en faveur de la biodiversité dans le cadre de l'Union pour la Méditerranée » annonce Jean-Louis BORLOO

Dans le cadre de la Présidence française de l'Union européenne et de l'Union pour la Méditerranée, le Ministre de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du Territoire a organisé les 18 et 19 décembre 2008 à Nice un colloque intitulé « La gestion intégrée des zones côtières en Méditerranée, du local au régional : comment stopper la perte de la biodiversité ? ». Réunissant deux cent personnes et les représentants de 27 Etats et pays du bassin méditerranéen et de l'Union européenne, ce colloque a été organisé en partenariat avec le gouvernement égyptien et avec l'appui du conservatoire du littoral et des collectivités, des Alpes Maritimes et de la ville de Nice.

La promotion active d'une gestion durable des côtes et du milieu marin, garantissant le maintien de sa richesse écologique et culturelle, a été au cœur des échanges, qui ont souligné l'enjeu d'une pleine mise en œuvre de la gestion intégrée des zones côtières, dans le cadre de la convention de Barcelone.

Bien que ne représentant que 0.8% de la surface des mers et océans, la Méditerranée constitue en effet un des réservoirs mondiaux de la biodiversité marine et côtière, et fait partie des 34 « points chauds » de la biodiversité de la planète. Ce patrimoine d'une grande valeur, situé dans un espace densément occupé, est menacé par la multiplication d'intensité d'activités peu durables.

Le gouvernement français, signataire du protocole de gestion intégrée des zones côtières de la convention de Barcelone, souhaite procéder à sa ratification d'ici à l'été 2009. Le Ministre d'Etat Jean-Louis BORLOO, ministre de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du Territoire, rappelle à l'occasion qu'il a engagé plusieurs actions concrètes en faveur de la protection de ce patrimoine, comme le projet de parc national des Calanques, dont la prise en considération par le Premier Ministre est prévue pour le début de l'année 2009 et le soutien apporté au réseau des gestionnaires d'aires marines protégées en Méditerranée (MedPAN), dont le développement est désormais accueilli à Hyères et le secrétariat permanent majoritairement financé par la France.

« Cette réunion, qui constitue le premier engagement de l'Union pour la Méditerranée en faveur de la biodiversité, l'importance que la France attache au patrimoine naturel méditerranéen, en cohérence avec les engagements du Grenelle Environnement » a souligné Jean-Louis BORLOO.